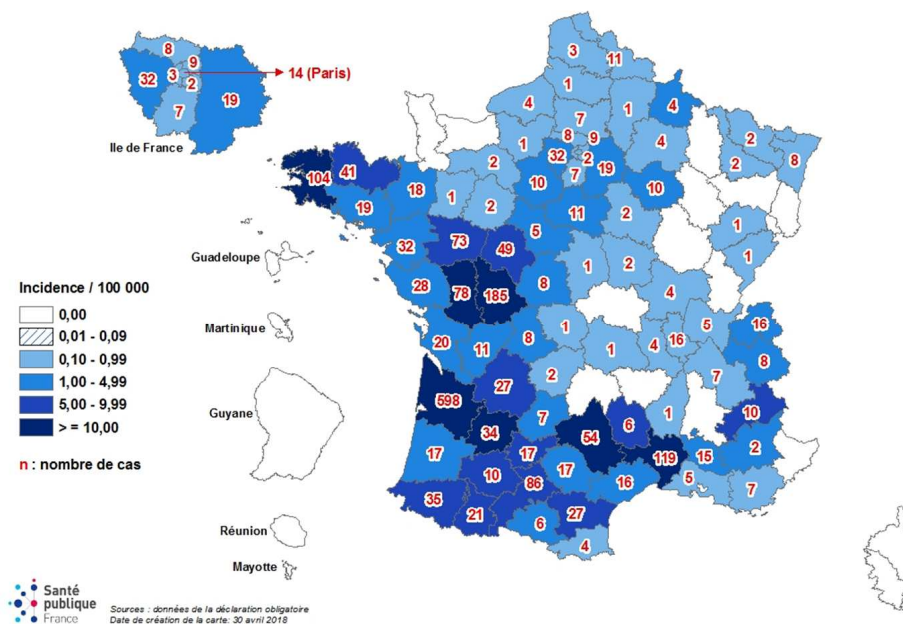


Surveillance de la rougeole

ROUGEOLE



Faits marquants

Situation épidémiologique de la Rougeole

En France

Au 29 avril 2018, plus de 2 000 cas déclarés depuis le 6 novembre 2017 (+ 124 cas depuis le dernier bulletin hebdomadaire)

- 49% des cas résident dans la région Nouvelle-Aquitaine
- Incidence la plus élevée chez les moins de 1 an: 20,5 cas / 100 000 habitants
- 21% des cas ont été hospitalisés
- 88% des cas sont survenus chez des sujets non ou mal vaccinés

Dans la région

125 cas de rougeole ont été déclarés depuis janvier 2018 (6 cas sur 2017) avec 6 foyers actifs au cours des dernières semaines ; 48% des cas avaient moins de 5 ans. Parmi les cas éligibles à la vaccination, 92% n'étaient pas (ou mal) vaccinés

Directeur de la publication

François Bourdillon
Directeur général
Santé publique France

Comité de rédaction

Bruno Hubert
Noémie Fortin
Ronan Ollivier
Delphine Barataud
Pascaline Loury
Anne-Hélène Liebert
Sophie Herve

Diffusion

Cire des Pays de la Loire
17, boulevard Gaston Doumergue
CS 56 233
44262 NANTES CEDEX 2
Tél : 02.49.10.43.62
Fax : 02.49.10.43.92
Email : cire-pdl@santepubliquefrance.fr

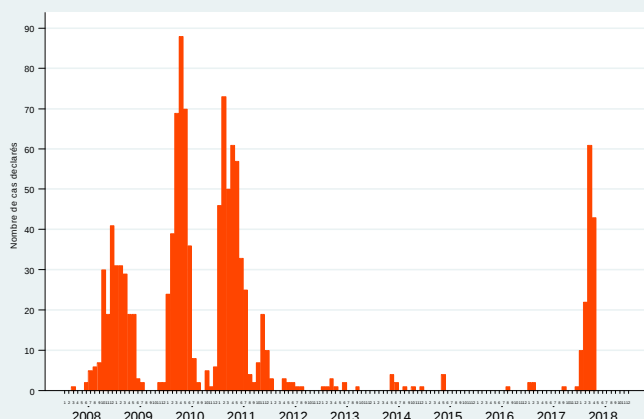
Retrouvez nous sur : santepubliquefrance.fr

Twitter : @sante-prevention

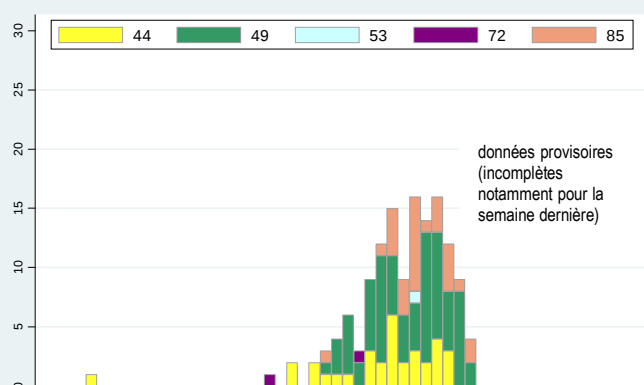
MALADIE A DECLARATION OBLIGATOIRE

| Rougeole |

Distribution du nombre de cas de rougeole domiciliés dans les Pays de la Loire selon le mois de début des signes, 2005-2018



Distribution du nombre de cas de rougeole domiciliés dans la région selon la semaine de début des signes depuis septembre 2017



Source : déclaration obligatoire, Santé publique France-ARS

Recommandations

Chez les nourrissons et les enfants, le calendrier vaccinal prévoit l'administration d'une 1^{re} dose de vaccin rougeole-oreillons-rubéole à 12 mois et une 2^e avant l'âge de 2 ans. Un rattrapage vaccinal (total de 2 doses de vaccin triple) est recommandé pour toute personne âgée de plus de 24 mois née depuis 1980. [voir le calendrier des vaccinations et les recommandations vaccinales selon l'avis du Haut conseil de la santé publique](#)

Recommandations autour d'un cas de rougeole

- Vaccination des sujets contacts réceptifs âgés de plus de 6 mois dans les 72 heures suivant le contage.
- Prophylaxie par immunoglobulines polyvalentes par voie intraveineuse dans les 6 jours suivant le contage recommandée pour les nourrissons de moins de 6 mois nés de mères non immunes, les nourrissons âgés de 6 à 11 mois n'ayant pu être vaccinés dans les délais ainsi que les personnes à risque de rougeole grave : personnes immunodéprimées, femmes enceintes ne pouvant être vaccinées

[Rapport du HCSP relatif à la prophylaxie post-exposition](#)

L'éviction du cas est recommandée pendant toute la période de contagiosité, à savoir jusqu'à 5 jours après le début de l'éruption. Le rattrapage vaccinal, tel que préconisé ci-dessus, réalisé dans les 72 heures qui suivent le contact avec un cas, peut éviter la survenue de la maladie chez la personne vaccinée.

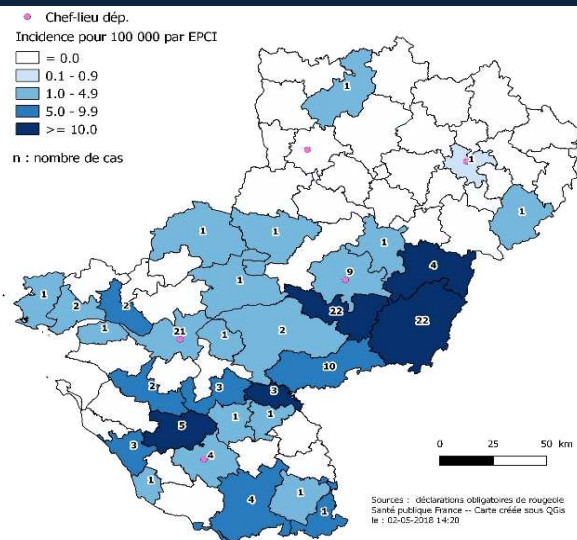
Pour en savoir +

Situation de l'épidémie de rougeole au niveau national : santepubliquefrance.fr Point actualisé

Site de référence sur l'information sur la vaccination : vaccination-info-service.fr

Informations et supports de prévention à télécharger sur : pays-de-la-loire.ars.sante.fr

Répartition des cas déclarés en 2018 dans la région ... selon la communauté de communes :



6 foyers actifs au cours des 30 derniers jours (informations ARS) :

- 1 en milieu de la petite enfance
- 4 en milieu scolaire
- 1 dans un centre de formation jeunes adultes

... selon le statut vaccinal :

Nombre total de cas	125	
<1 an - non éligibles à la vaccination	16	13%
entre 1 et 35 ans*	107	86%
35 ans ou plus - nés avant la recommandation vaccinale	2	2%
Nombre de cas éligibles à la vaccination	107	
Information non connue	6	6%
Non vaccinés	71	66%
Vaccinés 1 dose	21	20%
Vaccinés 2 doses	9	8%

... selon la classe d'âge :

